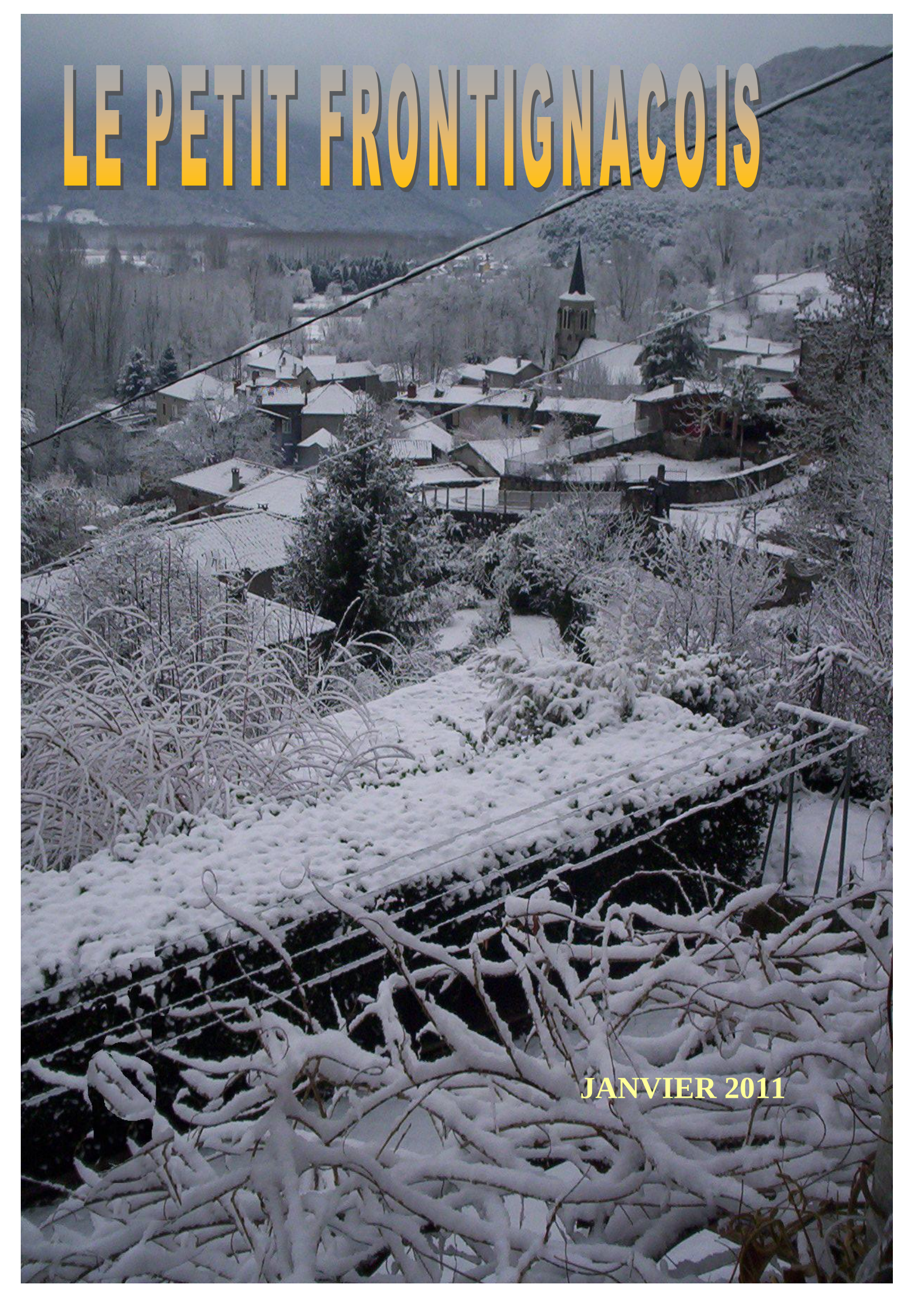


# LE PETIT FRONTIGNACOIS

A photograph of a snowy village scene. In the foreground, there are snow-covered branches and a wire fence. The middle ground shows a cluster of houses with snow-covered roofs and a church with a prominent steeple. The background features a snow-covered hillside and distant mountains under a grey sky.

JANVIER 2011



## **LE PETIT MOT DU MAIRE**

### Quelques incertitudes

La réorganisation de l'Etat et donc des Services Publics, la nouvelle réforme de la fiscalité et la suppression de la taxe professionnelle, la hausse de la taxe d'habitation, la diminution des rentrées au Conseil Général nous font craindre pour le devenir de nos petites communes. C'est pourquoi le Conseil Municipal poursuivra son engagement dans la mesure de ses moyens afin de mener à bien tous ces projets :

- 1° le petit pont sur le Couralet.
- 2° l'enfouissement des lignes électriques.
- 3° l'étude pour la défense incendie.
- 4° le raccordement de secours avec le réseau d'eau d'ANTICHAN.

Mais déjà quelques travaux sont réalisés, ils seront décrits dans les pages qui suivent. Nous restons optimistes mais aussi vigilants sur le sort que nous réserve l'avenir pour les petites communes.

Le point positif pour l'année 2010 est l'arrivée de deux administrées, dont une naissance

Monsieur le MAIRE et son Conseil Municipal vous souhaitent une très bonne Année 2011

## **SECRETARIAT**

Mme Thérèse FOURES notre secrétaire a repris son poste après 6 mois d'absence maladie. Son remplacement a été assuré à mi-temps par Véronique TINCHOU, que nous remercions vivement pour son travail, sa gentillesse et sa compétence. Elle est aujourd'hui embauchée comme adjointe Administrative à la Communauté de Communes du Haut Comminges. L'autre mi-temps a été assuré par Mr le Maire et son Adjointe.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Nous avons changé 14 lampadaires, faute de matériel pour leur dépannage. Ces nouveaux lampadaires sont à économie d'énergie (ils ne consomment que 60W au lieu de 100W pour les anciens) et ont un faisceau lumineux plus performant. Cela a permis au Syndicat d'Electricité de diviser la ligne électrique en deux tronçons et de la mettre aux normes par la mise en place d'un fil supplémentaire pour la mise à la terre.

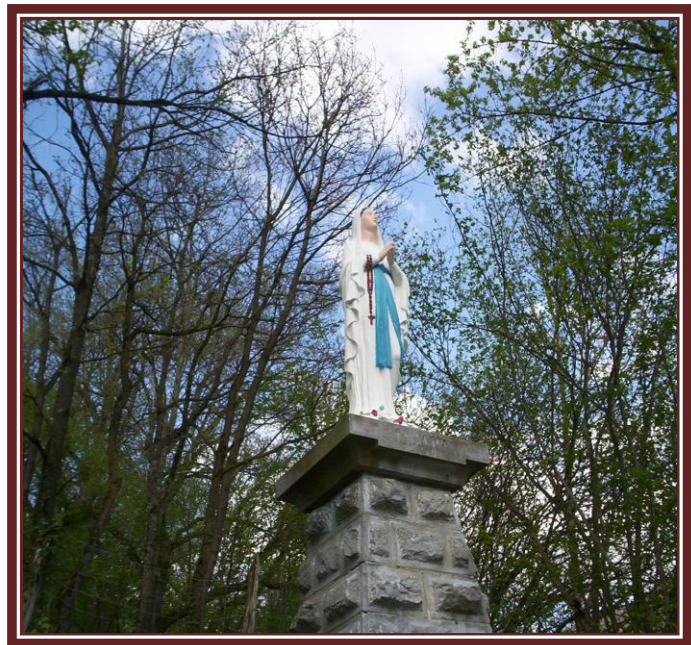
## **L'EXTENSION DE LA MAIRIE**

Voilà ! Le nouveau secrétariat est opérationnel. Nous pourrons ainsi accueillir nos administrés dans de meilleures conditions. La secrétaire aura ainsi son bureau pour travailler sur les dossiers et le courrier. C'est une opération de 20 000€ HT subventionnée à 65% par le Conseil Général et par le Conseil Régional. Il reste à la charge de la Commune environ 5000 €. Bien sûr, quelques travaux ont été faits par l'employé communal avec l'aide de certains pour alléger les dépenses. Des travaux un peu plus longs que prévu, dus à des défauts de fabrication sur le matériel, mais réalisés avec sérieux par les deux entreprises (Rodrigues et Boutiot), que je tiens à remercier tout particulièrement.



## LA VIERGE

Après un bon nettoyage, nous avons repeint la Vierge à la sortie du village



## LA FETE AU VILLAGE

Cette année encore il y a eu beaucoup de monde pour la fête du village. Le soleil a permis de prendre un excellent repas sur la place avant un magnifique feu d'artifice tiré du PUJO par Mr CADARIO. Encore une animation réussie pour l'Association Culturelle qui n'a pas chaumé durant les trois jours. Félicitations à toute l'équipe mais aussi à tous les bénévoles.





## LES VENDANGES POUR LES ELEVES DE SALECHAN



Les vendanges : transmission d'un savoir-faire. Cette année, Monsieur VIGO a recruté de petits vendangeurs.

En effet, le Mardi 5 Octobre, l'école de Saléchan s'est rendue à vélo à Frontignan de Comminges où elle a été accueillie chaleureusement par la famille VIGO et ses amis.

Sous un splendide soleil, petit et grand ont cueilli de belles grappes de raisin qu'ils ont ensuite écrasées à l'aide d'une presse manuelle.

Cette journée s'est achevée autour d'un goûter copieux concocté par Mathilde.

Nos petits vendangeurs remercient leurs hôtes pour cet après-midi très enrichissant et inoubliable...

M.H BOUE

## HALLOWEEN



Le Dimanche 31 Octobre, parents et enfants des Frontignes se sont retrouvés, déguisés et masqués pour un défilé dans notre village.

Frappant aux portes et prononçant la phrase magique "Des bonbons ou un mauvais sort!"...Dommage que la pluie soit venue interrompre leur quête de friandises.

C'est en courant sous des trombes d'eau que tout le monde s'est réfugié dans la salle des fêtes.

La joie des enfants n'est pas retombée pour autant. Chacun est reparti avec un sac de bonbons, après avoir partagé gâteaux et jus de fruits. Les petits et les grands ont pu apprécier l'inspiration des habitants pour la décoration de leurs maisons, pour la joie de tous.

## 11 NOVEMBRE



Une nouvelle fois les Frontignacois ont répondu présents pour célébrer ce 11 novembre. Après la lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat à la Défense par M. le MAIRE a eu lieu le dépôt de la gerbe et l'appel aux morts suivi d'une minute de silence en mémoire aux soldats tombés aux combats. Tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un apéritif offert aux administrés.



## TRAVAUX CAMPARDON

Après avoir débattu en Conseil Municipal de la sécurisation du carrefour, l'opportunité d'une rencontre entre Mr le MAIRE ET Mr NONDEUDEU, responsable voirie au Conseil Général, a permis de reprendre en Conseil ce dossier afin de redéfinir et concrétiser les travaux. Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil Général et qui de plus ont permis de placer l'abri bu avec les nouvelles normes pour les personnes handicapées. Cette modification permettra d'améliorer la sécurité pour nos habitants, d'éviter l'entrée des véhicules au village à vive allure et une sortie bien des fois aléatoire sur la route du col des Ares.



## LA RETRAITE DE JEAN PIERRE



. Après 29 ans de fidèles et loyaux services, Jean-Pierre PUECH prend une retraite bien méritée. Depuis le 31 août 1981, il sillonnait les rues de nos communes pour collecter tous les déchets ménagers derrière le camion du SIVOM DU HAUT COMMINGES.

Employé exemplaire, consciencieux... Tous ses collègues regretteront sa gentillesse, sa serviabilité.  
BONNE RETRAITE JEAN PIERRE

M.H BOUE

## FELICITATIONS

Mathilde FACHIN  
Pour son BEPC avec mention.

## BIENVENUE

Cette fois c'est la bonne ! Nous accueillons LAURE TARAUBE dans sa toute nouvelle maison. Mr et Mme PORTOLES ses grands parents, sont heureux que leur petite fille s'installe définitivement près de chez eux. Une habitante de plus pour notre petit village qui, nous l'espérons, avec Nicolas son ami chanteur, coulera des jours paisibles et heureux.

## L'EMPLOYER COMMUNAL

Après deux ans passés à bichonner notre village, nous n'avons pas pu reconduire son contrat pour un an de plus comme prévu au départ (les nouvelles lois de Juillet 2010). Cyrille Monties est parti travailler pour une autre Commune. Sympathique, travailleur, autonome, sachant tout faire avec beaucoup de goût, apprécié de tous il reste l'employé modèle que nous regrettons.

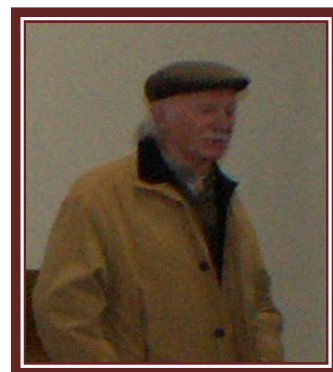
Un nouveau Contrat Unique D'insertion a été signé avec le Pôle Emploi pour une durée de 6 mois à partir du mois d'Octobre. C'est Mr ARJONA Patrick d'Esténos que nous avons recruté. Son contrat est de 20H par semaine, et la Commune est subventionnée à 80%. Pour 2011 ces mêmes contrats ne seront plus subventionnés qu'à 70%.

## Etat civil

### Décès

. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marcel LECLERE le 19 janvier 2010 à l'âge de 89 ans.

Ancien conseiller Municipal de 1995 à 2001, il restera une personne respectée et appréciée de tous.



### . Naissance

Toutes nos Félicitations aux parents (Yann et Maria) de Lola DE BRUYCKER née le 26/01/2010 à TOULOUSE



## NEGLIGENCE OU VANDALISME ?

VOILÀ CE QUI RESTE DE LA CABANE



Le petit mot que j'ai reçu, le lendemain du sinistre, reflète bien le sentiment de tous.

Ce matin, j'ai appris une bien triste nouvelle. Non, que je n'ai perdu un être cher, mais un pincement au cœur m'a étreint lorsqu'on m'a annoncé que la cabane de chasse avait brûlé. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de l'incendie, chacun pensera ce qu'il veut, mais dans cette fumée qui a soudain envahi la forêt de Casse Port, sont partis dans le vent de ce matin d'automne, de nombreux souvenirs. Car cette cabane était pour nous, bien plus qu'un refuge pour chasseurs. Il faut commencer par le début : sa construction. Tout le monde avait mis la main à la pâte, celui-ci récupérant des bouts de ferraille, cet autre les éléments de toiture, certains, le bois pour les murs. Enfin, tous avaient apporté leur pierre à l'édifice et au résultat, on la trouvait tous magnifique. Elle a abrité des moments heureux, si heureux que tous s'en souviennent encore. Elle était notre petite maison dans la prairie, réunis autour de la cheminée, nous y montions en famille et entre amis comme en pèlerinage. L'an dernier encore, combien de fous-rires y avons-nous partagés !! allant même à chanter en polonais ... Ouverte à tous, c'est ce que nous souhaitions. Qu'elle puisse accueillir l'hôte de passage, surpris par la pluie ou le vent, le ramasseur de champignons, l'amoureux des balades dans les Pyrénées. De grands cœurs avaient même mis sous verre quelques photos, souvenirs d'instant inoubliables et que nous redécouvriions à chaque passage avec plaisir, comme des petites fenêtres ouvertes sur le passé. Réminiscences au parfum d'autrefois avec vue sur nos enfants devenus aujourd'hui adultes, pensées pour ceux qui nous ont quittés mais qui restaient sur ces murs, dans cet endroit qu'ils aimaient eux aussi.

Alors au destin malveillant qui a fait s'envoler notre petit paradis, je veux simplement dire, que si là-haut, ne reste plus rien de notre cabane, dans nos cœurs sont gravées à jamais ces étincelles de joie qui ont soudé entre nous, une amitié indéfectible.

J.C

# PETIT RAPPEL

## LA STATION D'EPURATION

Suite à la visite du technicien de la SATESE qui a procédé à différents contrôles, nous avons fait venir l'entreprise MIQUEL pour déboucher la conduite des tourniquets, faire un écrémage de la fosse et vider le bassin de sortie. Je ne saurais que trop répéter l'importance de ne pas jeter tout et n'importe quoi dans les WC, car cela à un coût, et nous sommes obligés de le répercuter sur le prix de la redevance. Le déplacement du camion est de 400 € à répartir sur 50 abonnés, car le budget assainissement est un budget qui doit s'autofinancer. Une fois de plus je compte sur le civisme de tous.

## LES POUBELLES

Il en est de même pour les encombrants ou les déchets importants : ils sont à emmener à la déchetterie, et non pas les stocker derrière les conteneurs.

### Déchetterie d'HUOS

Du lundi au samedi 9H à 12h 30

Le mercredi après-midi de 14H à 17H 30

### Déchetterie d'IZAOURT

Le lundi de 14H à 17H 30

### Service des Déchets Ménagers

Du lundi au vendredi de 9H à 12H

Tel 05.61.94.79.42

### SIVOM

17 av. de Luchon 31210 Gourdan-Polignan

Tel 05.61.94.79.40



## EMPLOI DU FEU

Extrait de l'Arrêté Préfectoral

Du 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE et toute l'année par vent fort tout usage du feu est interdit.

Le brûlage des végétaux est autorisé en dehors de la période du 15 SEPTEMBRE au 15 JUIN aux conditions suivantes :

Par vent inférieur à 40 KM/H

Les foyers ne doivent pas se trouver sous les arbres,

Il doit y avoir une prise d'eau ou une réserve d'eau à proximité,

Les entassements de végétaux ne doivent pas dépasser 1,50 mètre de diamètre et une hauteur de 1 mètre

Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée

Le brûlage des résidus de cultures est INTERDIT toute l'année.

## LES CONTRAINTES D'URBANISME

Il est rappelé que pour toutes constructions, toutes rénovations, toutes améliorations de l'habitat, il convient de déposer en mairie soit un PERMIS DE CONSTRUIRE soit une DÉCLARATION DE TRAVAUX.

En effet, le code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme en vigueur sur la Commune prévoient un certain nombre de dispositions.

C'est pourquoi, avant de procéder à quelques travaux que ce soit, il convient de s'adresser à la mairie.